

Forum régional des 50 ans ou plus

«Unissons-nous
pour de meilleures conditions
de vie»

Programme préliminaire

LES
7 et 8
DÉCEMBRE
2009

Salle de bal
Château Joliette
450, rue St-Thomas, Joliette

Cette activité est réalisée grâce
à l'entente spécifique sur les conditions de vie
des personnes âgées de Lanaudière

Québec



Avec la participation de :
• Ministère de la Famille et des Aînés
• Ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire

Conférence
régionale
des élus(es)
CRE Lanaudière



**La Table
des aînées et aînés
de Lanaudière**

Horaire préliminaire

Lundi 7 décembre 2009

Salle de bal

- 8 h 30 Accueil et inscription des participants
Hall d'entrée
- 9 h Mots de bienvenue
M. Michel Haguette, président de la Table des aînées et aînés de Lanaudière et M. Richard Marcotte, président de la Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière
- 9 h 15 Historique de la Table des aînées et aînés de Lanaudière
Objectifs du Forum régional
Déroulement de la journée
M. Jean-Pierre Corneault de Services Québec
- 9 h 30 Conférence d'ouverture
À la recherche du temps perdu
M. Serge Bouchard, Ph. D., anthropologue, communicateur, conteur imagé et juste, écrivain et animateur de l'émission « Les chemins de travers » à la Première Chaîne de Radio-Canada.
- 10 h 30 Pause
- 10 h 45 **La participation sociale des aînés : un potentiel de ressources à valoriser dans nos milieux de vie**
Mme Andrée Sévigny, Ph. D. professeure associée au département de médecine familiale de l'Université Laval et chercheuse à l'Unité de gériatrie de l'Université Laval, et Mme Émilie Raymond, agente de planification, de programmation et de recherche à la Direction développement des individus et des communautés à L'Institut national de santé publique du Québec.
Échanges entre les participants en atelier
- 12 h Dîner (buffet froid)
- 13 h 30 **Les saines habitudes de vie : une responsabilité individuelle qui concerne aussi la collectivité**
M. Donald Dessureault et Mme Monique Ducharme, agent et agente de planification, de programmation et de recherche à la Direction de la santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.
Échanges entre les participants en atelier
- 14 h 45 Pause
- 15 h **Les liens de proximité en soutien à domicile: une culture à promouvoir dans nos communautés**
M. Mario Paquet, agent de planification, de programmation et de recherche à la Direction de la santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Échanges entre les participants en atelier
- 17 h Cocktail
Salle Lindsay
- 18 h Banquet du 10^e Anniversaire
- 20 h 30 Ajournement

Mardi 8 décembre 2009

Salle de bal

- 8 h 30 : Accueil et inscription des participants
Hall d'entrée
- 9 h **Revenu et impôt**
M. Michel Roy, président du Comité de la fiscalité de la Table des aînées et aînés de Lanaudière.
Comment votre revenu pourrait être touché par le projet d'impôt simplifié?
Échanges entre les participants en atelier
- 10 h Pause
- 10 h 15 **Pour contrer les abus et la violence envers les aînés, il est temps d'agir.**
Mme Hélène Wavroch, directrice générale du Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA) et M. Claude Major, directeur général de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).
Échanges entre les participants en atelier
- 11 h 30 Dîner (buffet chaud)
- 13 h **Les politiques familiales municipales : un outil pour créer des environnements favorables aux familles, aux jeunes et aux personnes aînées.**
M. Marc-André Plante, directeur général du Carrefour action municipale et famille et Mme Annette Bonamy, conseillère en développement et concertation du ministère de la Famille et des Aînés.
Échanges entre les participants en atelier
- 14 h **Les communications : malgré les difficultés d'accès à l'information, des changements se dessinent à l'horizon.**
M. Pierre Lafontaine, conseiller en développement et aux communications de la Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière.
Échanges entre les participants en atelier
- 15 h Pause
- 15 h 30 **Synthèse des ateliers**
M. Richard Malo, conseiller en développement de la Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière
Salle de bal
- 16 h Mot de clôture

Les collaborateurs à l'organisation du Forum régional 2009 des 50 ans ou plus :

La Table des aînées et aînés de Lanaudière

La Conférence régionale des élus (es) de Lanaudière

Le ministère de la Famille et des Aînés

Le ministère des Affaires municipales, des Régions

et de l'Occupation du territoire

Services Québec

La Table des aînées et aînés de Lanaudière

Le Québec compte 17 Tables régionales de concertation des aînés. Celle de Lanaudière fut fondée le 7 décembre 1999. Elle regroupe une trentaine d'organismes. Elle est, pour le territoire de la région Lanaudière, l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec pour tout ce qui concerne les aînés. Ses principaux objectifs sont de faciliter la concertation entre les associations d'aînés et les organismes partenaires, de soutenir les organismes qui oeuvrent à la défense des droits, au bien-être des personnes âgées et à l'amélioration de leur qualité de vie. Elle regroupe des associations d'aînés et de retraités, de même que des organismes du milieu offrant des services aux aînés.

La Table des aînées et aînés de Lanaudière permet aux aînés de bénéficier d'un lieu régional d'échanges et de concertation afin d'être en mesure d'unir leurs voix pour mieux faire connaître leurs besoins, de dégager des enjeux et d'encourager ceux-ci à assumer leur rôle de citoyen à part entière.

La Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière

Les Conférences régionales des élus (CRE) sont créées officiellement le 1^{er} avril 2004 par l'adoption de la loi 34 présentée par le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche du Québec. Nous retrouvons 21 conférences régionales des élus couvrant chacune le territoire ou la communauté qu'elle représente.

La Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière est, pour le territoire de la région de Lanaudière, l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement. La CRÉ Lanaudière est une instance de concertation et de planification composée de 39 membres votants et de sept députés provinciaux, pour un total de 46 membres. Ceux-ci comptent 26 élus municipaux, 1 représentant de la communauté Atikamekw et 12 représentants des secteurs socioéconomiques.

La CRÉ Lanaudière coordonne notamment le Fonds de développement régional (FDR) ainsi que la négociation d'ententes spécifiques de régionalisation.

Informers, sensibiliser et connaître les principaux facteurs déterminants agissant sur la qualité de vie des personnes aînées dans notre région;

partager les expériences des intervenantes et intervenants qui réalisent des activités agissant sur le bien-être des personnes aînées;

déterminer les priorités régionales qui serviront de balises pour cibler les pistes d'action afin d'élaborer les plans d'action futurs de l'entente spécifique.

La formule utilisée

La formule retenue est celle de la présentation des thèmes par des panélistes experts dans leur domaine, suivie d'une période d'échanges entre les participants en atelier. Les thèmes retenus sont ceux qui préoccupent les aînés d'après les résultats des diverses consultations effectuées. Lors de la période d'échanges, les participants seront appelés à valider tout d'abord les constats pour ensuite proposer des pistes de solutions.

Les résultats attendus

Les recommandations issues du Forum régional seront utilisées pour orienter les travaux de l'entente spécifique notamment le volet « projets structurants ». La Table des aînées et aînés de Lanaudière et les autres organismes du milieu pourront également orienter leurs actions à partir des conclusions du Forum régional.

Les participantes et participants visés

Le forum régional des 50 ans ou plus s'adresse aux membres, aux représentants, aux intervenants et aux gestionnaires en provenance des organisations suivantes :

Associations d'aînés et de retraités;

organismes oeuvrant à la défense des droits et du bien-être des personnes aînées;

organismes communautaires, parapublics et publics offrant des services aux aînés.

Prénom	Nom
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone	Télécopieur
Courriel	

Organisme ou municipalité
(exemple : AQDR ou CLSC Meilleur)

Coûts

	Avant le 20 nov 2009	Après
<input type="checkbox"/> Bloc A 1 journée seulement documents, 1 dîner et pauses	35 \$	55 \$
<input type="checkbox"/> Bloc B 1 journée + banquet documents, 1 dîner et pauses	50 \$	70 \$
<input type="checkbox"/> Bloc C 2 journées seulement documents, 2 dîners et pauses	50 \$	70 \$
<input type="checkbox"/> Bloc D 2 journées + banquet documents, 2 dîners et pauses	65 \$	85 \$

Veillez libeller votre chèque à :
La Table des aînées et aînés de Lanaudière

Seule la réception du paiement confirmera l'inscription.

Retournez le formulaire dûment rempli à :

Madame Danielle Bourgon
421, 20^e avenue, Mandeville (Québec) J0K 1L0
Par courriel : danielle_bourgon@persona.ca

Renseignements : (450) 835-5946

Hébergement

Vous devez réserver vous-mêmes en communiquant avec :
Le Château Joliette, 450, rue St-Thomas, Joliette, J6E 3R1
Téléphone : (450) 752-2552 ou 1-800-361-0572
Télécopieur : (450) 752-2520
Courriel : chateaujoliette@videotron.ca